

Trait d'Union

Blancs-
Coteaux

NUMÉRO 12 | JUIN 2022

ACTUALITES
DES COMMUNES
DELEGUEES

AVENIR
PETITES VILLES DE DEMAIN

ENVIRONNEMENT
ACTIONS BIODIVERSITÉ



SOMMAIRE

Blancs-
Coteaux

-
- 2** LE MOT DU MAIRE
Par Pascal PERROT
-
- 4** AMICALE LAÏQUE DE VERTUS
-
- 6** ASSOCIATION ENSEMBLE D'OGER
-
- 9** CIRCUIT LA VERTUSIENNE
-
- 11** SPORTS A BLANCS-COTEAUX
-
- 13** SAPEURS-POMPIERS
-
- 16** PETITES VILLES DE DEMAIN
-
- 24** PLU A BLANCS-COTEAUX
-
- 28** JUMELAGE BAMENTAL
-
- 32** ACTIONS POUR LA BIODIVERSITÉ
-
- 34** MFR DE VERTUS

EPERNAY
AGGLO CHAMPAGNE



Mairie De Blancs-Coteaux
Place de la Mairie - Vertus
51130 BLANCS-COTEAUX

☎ 03 26 52 12 97

📠 03 26 58 67 68

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
Bureaux fermés le dernier jeudi après-midi
de chaque mois.

**Horaires des passeports biométriques et
des cartes nationales d'identités :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00.
Bureaux fermés le dernier jeudi après-midi
de chaque mois.



Numéros utiles



Urgences médicales **112**



Pompiers **18**



Samu **15**



Gendarmerie **17**



Mairie de Blancs-Coteaux

Place de l'Hôtel de Ville
Vertus
51130 BLANCS-COTEAUX
<https://www.blancs-coteaux.fr>

Blancs-Coteaux



Vertus Blancs-Coteaux

Place de l'Hôtel de Ville
51130 BLANCS-COTEAUX

03 26 52 12 97

03 26 58 67 68

Horaires d'ouverture :
9h - 12h / 14h - 18h

Fermé le dernier jeudi
après-midi du mois

Passeports biométriques
9h - 11h30 / 14h - 17h

secretariat@blancs-coteaux.fr
www.blancs-coteaux.fr

Oger Blancs-Coteaux

Place de la marie
51130 BLANCS-COTEAUX

03 26 57 54 31

03 26 57 16 96

Horaires d'ouverture :
Lundi 11h - 13h
Jeudi 11h - 13h

mairie.oger@blancs-coteaux.fr
www.blancs-coteaux.fr

Voivreux Blancs-Coteaux

Place de la marie
51130 BLANCS-COTEAUX

03 26 52 63 44

03 26 58 63 44

Horaires d'ouverture :
Lundi 18h - 19h
Jeudi 18h - 19h

mairie.voivreux@blancs-coteaux.fr
www.blancs-coteaux.fr

Gionges Blancs-Coteaux

Place de la marie
51130 BLANCS-COTEAUX

03 26 59 37 46

03 26 53 18 02

Horaires d'ouverture :
Mardi 17h - 19h
Jeudi 14h - 16h

mairie.voivreux@blancs-coteaux.fr
www.blancs-coteaux.fr



France Services



10 rue des Loriots Vertus
51130 BLANCS-COTEAUX
Tél. : 03 26 52 69 49 - fseac@epernay-agglo.fr

Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 - 13h45 à 17h00

LE MOT DU MAIRE



**Madame, Monsieur,
Chers Amis,**

Comme tous les ans à cette époque de l'année, je vous parle budget. A nouveau et malgré toutes nos difficultés, nous avons choisi de maintenir nos taux d'imposition. Pour vous, ce gel des taux a pour conséquence un maintien de la pression fiscale de la Commune au niveau de l'an dernier. Cependant la revalorisation des bases imposables représentera une augmentation de 3,5% de nos recettes. Ce choix n'a pas été simple car nous subissons, de nouveau, une érosion de nos recettes relativement conséquente avec l'inflation. Il est difficile de comparer avec les années antérieures car avec la suppression de la taxe d'habitation et le regroupement de la taxe foncière communale et départementale, la comparaison n'est pas aisée.

Depuis plusieurs années nous diminuons ou stabilisons, dans toute la mesure du possible, nos dépenses de fonctionnement que ce soit pour les dépenses d'entretien des bâtiments, des espaces publics ou de fournitures diverses et de personnels. Mais toutes ces réductions ont une limite au-delà de laquelle nous ne pouvons aller sans remettre en question la sécurité des utilisateurs que vous êtes. De plus les changements de pratiques, comme le zéro désherbage, font que nos communes n'ont jamais autant donné l'impression d'être à l'abandon. Depuis quelques années je vous suggère de nous accompagner dans l'entretien des espaces devant vos maisons. Peine perdue jusqu'à ce jour sauf quelques cas particuliers. Sans remettre au goût du jour une pratique du siècle dernier comme les corvées de balayage du trottoir devant chez soi, il faut savoir qu'il

existe cependant un article du règlement sanitaire départemental qui impose cette pratique.

Cette année le maintien des dotations et la stabilité des contributions obligatoires que sont le FNGIR (fond national de garantie individuel des ressources) et le FPIC (fond de péréquation intercommunal des ressources des communes) nous permet d'être plus confiant. Mais si nous voulions maintenir, en euro constant, nos moyens, nous aurions dû augmenter notre fiscalité de 3 à 4% en plus de l'augmentation résultant des bases de valeur locative. Dans les conditions économiques actuelles, est-ce tenable ? Avec un budget de plus en plus contraint, nous sommes obligés de remettre en question nos habitudes de travail et de trouver des économies sur tous les postes budgétaires.

Malgré de telles contraintes, nous allons maintenir notre programme d'investissement afin de moderniser et d'améliorer notre commune. Nous devons cependant nous adapter et faire en sorte que chaque euro investi le soit à bon escient. Pour nous aider, nous avons les subventions potentielles de l'État, de la Région ou du Département, qui ne sont en aucun cas certaines mais de plus en plus aléatoires, que nous devons solliciter et surtout attendre de recevoir les arrêtés de subventions avant d'entreprendre les travaux.

Parmi les dossiers importants de cette année, outre le fait de poursuivre les travaux en cours, la restructuration de l'école d'Oger et la dernière phase d'enfouissement des réseaux dit « fils nus », du boulevard Eustache Deschamps et

et du boulevard Carnot et les extensions vers le poste de la rue Fontaine Maire de Roy, vont concentrer tous nos efforts. La Récré, nom choisi pour le futur bar-restaurant d'Oger est en cours. L'enfouissement des réseaux va commencer dans les jours qui viennent. Sur ce type de dossier, nous avons plusieurs entreprises qui interviennent et la coordination n'est pas simple à faire respecter. Pour cette tranche de travaux de voirie, l'Agglomération ne prévoit pas de travaux sur ses réseaux.

Sur cette coordination et pour illustrer mon propos, la première partie du boulevard Eustache Deschamps est à l'arrêt car la société Orange n'est toujours pas intervenue pour l'enfouissement de son réseau. Donc nous ne pouvons pas enlever les anciens supports et faire les trottoirs. Malgré des appels réguliers et l'intervention du SIEM rien ne bouge. Quelques craintes, légitimes, pour cette deuxième phase avec le même intervenant. Orange étant propriétaire de son réseau, il est impossible de faire intervenir une autre société.

Depuis quelques mois, le Conseil Municipal travaille sur le nouveau plan local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Blancs-Coteaux. En complément et en parallèle, nous travaillons également sur « Petite Ville de demain » et sur « Petite Cité de caractère ». Ce sont des dispositifs pour dynamiser le commerce et valoriser le cœur de notre commune tout en mettant en avant ses particularismes. Vous trouverez un article sur le PLU dans ce journal qui fait le point sur l'avancement de nos études. Des réunions publiques sont prévues auxquelles je ne peux que vous encourager à participer pour que

cette vision du futur soit partagée par le plus grand nombre. Il y a également un questionnaire en ligne que je vous invite à voir et remplir.

Concernant le PLU, l'accent est mis sur la diminution des surfaces consacrées à l'extension de la collectivité pour aller vers la zéro artificialisation à échéance de 2050 avec un premier palier d'une baisse de 50% des terrains constructibles dès maintenant. Les études, réalisées par le bureau qui nous accompagne, mettent en lumière une vacance très importante des logements de l'ordre de 13 à 14 % dans le cœur de nos communes. C'est très important car la moyenne départementale ou nationale est plus proche de 6 à 7 % que de nos chiffres. C'est pénalisant et ça limite les possibilités de discussion avec les services de l'État pour maintenir nos terrains en réserves foncières. Il est absolument nécessaire que les propriétaires fonciers comprennent le carcan dans lequel nous nous débattons et fassent ce qu'il faut pour rendre le marché immobilier plus fluide.

Au chapitre des travaux à venir, c'est avec beaucoup de déchirement que j'ai demandé au Conseil Municipal de revenir sur quelques projets. Il est maintenant certain que nous ne pourrions faire des logements dans l'ancienne Ecole du Vieux Moulin. Les demandes d'accompagnement de la Société Plurial-Novillia (bailleur social anciennement le Toit Champenois) ne nous le permettent pas. Aller chercher des subventions que nous leur reverserons et payer pour donner ces locaux : la pilule ne passe pas. Malheureusement cela remet en cause le projet de restructuration de l'Hôtel Dieu. De nouvelles discussions vont devoir reprendre avec le service Urbanisme de l'Agglo pour une autre finalité de ces bâtiments.

Nous avons actuellement quelques demandes concernant des terrains municipaux. Ils sont actuellement à l'étude et font l'objet d'une évaluation par le service des Domaines. Pour information la commune ne peut ni acheter ni vendre sans passer par ce service de l'ETAT. En clair nous ne pouvons brader le patrimoine ni surpayer certains biens immobiliers.

Au niveau sportif et associatif nous sommes actuellement en fin de saison. Cet exercice 2021/2022 est, à n'en pas douter, à ranger aux oubliettes. Si quelques associations n'ont pas connu d'érosion dans leur effectif, ce n'est pas la majorité, et, globalement, cette saison ne laissera pas des souvenirs inoubliables. Mais ils ont tenu et la commune, et vous-même, nous nous devons d'être à leur côté pour aborder celle qui se profile maintenant.

Dans les bois et forêts, l'arborétum et le sentier de découverte sont terminés et feront l'objet d'une inauguration officielle courant octobre avec l'inauguration des circuits de randonnées pédestres. Parmi les réalisations des années antérieures qui n'ont pas fait l'objet d'une ouverture officielle, nous pouvons citer le boulevard Jean Brion, la rue de la Cense Bizet et notre EHPAD Paul Gérard (maison de retraite). Quelques esprits mal intentionnés vous diront que cet établissement n'est pas de notre compétence. C'est vrai, mais c'est oublier que notre collectivité garantit, avec le Département, les 18 millions d'euros d'emprunt nécessaire à sa réalisation. Si avec cela nous ne sommes pas concernés, à partir de quelle somme le serons-nous ? Ces cérémonies ont été annulées pour cause de Covid. Nous reviendrons, en images et en chiffres, sur ces réalisations qui améliorent notre quotidien.

Nous devons de nouveau constater des dégradations dans nos installations extérieures. Que ce soit à Oger sur le site de la Tuilerie ou à Vertus au stand de tir ou à l'aire de jeux du boulevard Eustache Deschamps, nous avons trop souvent des visiteurs indécents qui non contents de squatter les espaces, partent en dégradant toutes les installations. Concernant l'aire de jeux pour nos petits, c'est affligeant. Si vous remarquez quelques choses d'insolites aux alentours de ces terrains municipaux, n'hésitez surtout pas à nous en faire part. Il ne s'agit pas pour vous d'aller au contact, mais de noter tout ce qui vous paraît anormal et de nous rendre compte.

Lors de la dernière phase de travaux à l'Église, nous avons constaté un nombre conséquent de pierres dégradées, plus important que celui prévu dans le devis initial et neuf mois après nous avons l'autorisation et la subvention de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour poursuivre cette phase. Que de temps perdu et un coût supplémentaire car il faut réinstaller un échafaudage. Il reste une ou deux phases, le côté sud du Chœur et le pignon est. En une ou deux opérations ? En tout état de cause nous aurons mis plus de 12 ans pour faire le tour de ce bâtiment. Que penseraient nos aïeux s'ils revenaient ?

Voilà, Mesdames et Messieurs, en quelques lignes un condensé des travaux de votre Conseil Municipal. J'ai très certainement oublié quelques projets, réalisations ou de parler plus particulièrement des associations, des artisans, commerçants, entreprises et de tous ceux qui travaillent au jour le jour pour faire de notre Commune de BLANCS-COTEAUX, un repaire dans notre Département de la Marne, une commune où il fait bon vivre.

Merci à tous pour le temps que vous prendrez pour lire cet édit.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bonnes vacances.

Pascal PERROT



Blancs-Coteaux



AMICALE LAÏQUE DE VERTUS

SECTION RANDONNÉE

REPRISE DE LA RANDONNÉE ANNUELLE

Après deux années d'interruption dues à la pandémie, la randonnée annuelle de Vertus a enfin eu lieu le 15 mai dernier. Sous un soleil éblouissant, 210 marcheurs ont pris le départ vers les trois parcours proposés : 8 - 12 ou 18 km ; les inscriptions se faisant au départ du hall des sports de de 8 à 10 heures. Vertus a donc pu être découvert : son bourg, ses vignes, ses champs, ses forêts, pour le plus grand plaisir de tous.

Un tel succès n'avait pas été connu depuis de nombreuses années, et ceci malgré l'organisation d'autres randonnées de proximité. Les bénévoles de l'association avaient procédé au préalable au balisage de ces circuits en respectant la nature : pas de peinture, pas d'agrafage sur les arbres..., assurant ainsi la sécurité et la quiétude des marcheurs. Les points de contrôle et de petite collation, d'inscriptions, avaient aussi été soigneusement préparés. Des gâteaux ont été confectionnés et distribués avec un rafraîchissement aux participants au point de retour.

A l'unanimité, l'association a décidé que le produit généré par les inscriptions soit reversé à une association en faveur de l'Ukraine.

Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette randonnée et rendez-vous à l'an prochain !

Christiane MAHAUT

“

PRODUITS DES
INSCRIPTIONS REVERSÉS
AU PROFIT DE L'UKRAINE
Merci à tous les bénévoles !



LES AMIS DE L'ORGUE DE VERTUS

● Concert de printemps

En effet, après l'action pédagogique à l'école primaire Yves DUTEIL de Bergères les Vertus (38 élèves), nous avons préparé activement avec la Mairie, ce concert de printemps, qui avait une saveur particulière, car 2 événements venaient s'ajouter à notre traditionnel concert d'ouverture de la saison musicale des Amis de l'orgue 2022 :

Tout d'abord dans le cadre de l'orchestre à l'école, les enfants sous la baguette de Vincent BOUTILLIER ont pu se produire chez eux dans leur belle église restaurée.

Ensuite au cours de l'inauguration des travaux, nous avons pu entendre M. Jacky MONCUIT, l'Architecte de cette restauration et Madame Catherine Roch de HILLERIN, maître verrier, pour la réfection des vitraux.

Ce fut une belle et pleine réussite saluée par tous (plus de 150 personnes).

● Réception de groupes

Avec la réception de trois groupes d'abord, un groupe de chanteurs Suisse avec l'organiste Jean-Christophe LECLERE, puis un groupe des Amis de la Cathédrale de Reims (avec l'organiste Pierre MEA) et enfin un groupe d'INITIATIVE RETRAITE 08 51, c'est plus de 66 personnes qui furent accueillies.

Enfin, notons la venue d'organistes et diverses personnes de passage ou concernées par l'histoire de Vertus et la réception d'un groupe dans le cadre de journées « portes ouvertes » des Maisons de Champagne c'est encore 40 visiteurs qui s'ajoutent à la liste des personnes concernées par les activités autour des Orgues de Vertus.

Jean-Marie REGNIER

Le Concert d'été du 2 Juillet à 20h30 se prépare activement, il est consacré à l'improvisation de Musique à l'orgue sur des images relatives à la Champagne soit la Région Champagne - Ardenne, la ville d'Epernay, et ensuite, la ville de Vertus. Ensuite l'improvisation sur des images du champagne et de la vie de St Vincent, patron des vigneron avec notamment le vitrail du chœur de l'église dédié à ce grand saint.

Le Récital d'orgue du 21 Juillet à 20h

Dans le cadre de la Master class d'improvisation sur les orgues Champenois, Baptiste Florian Marle Ouvrard, donnera un récital d'orgue (l'an dernier sa prestation avait été particulièrement applaudie).

Les Journées du Patrimoine « 3 orgues dans 3 lieux historiques de Vertus »

Nous venons de préparer les deux journées organisées à Vertus à savoir :

- pour les scolaires le vendredi 16 septembre de 9h à 12H et de 14 à 16H30, soit 4 groupes
- pour les particuliers le samedi 17 septembre après-midi de 14H à 18h soit 2 groupes. Venez nombreux découvrir les richesses historiques trop méconnues de notre cité.

Le Concert Anniversaire du 22 Octobre à 20h30

Ce sera la 3ième fois que nous accueillerons un ensemble de la Garde Républicaine pour ce concert anniversaire pour un programme « orgue- trompettes et Percussions »

Le Concert Caritatif au profit du Pigeonnier de l'Abbaye d'Andecy le 26 novembre à 20h

C'est une première pour les Amis de l'orgue de Vertus et un collectif d'organistes de la Marne assurera une programmation magistrale pour cet événement.



Mme Le Maire et les artistes

“
Inauguration des
travaux



Concert de printemps

ASSOCIATION ENSEMBLE

ART FLORAL

OGER

REPRISE DE L'ATELIER

Les cours d'art floral de l'association ENSEMBLE qui étaient arrêtés suite au décès de sa responsable Germaine VINCEY en 2020, ont repris en décembre 2021 ; 11 personnes se retrouvent tous les mois pour faire une composition sous les conseils d'Océane fleuriste à Vertus.

Chaque mois un nouveau thème est choisi en fonction du moment ; un nid de fleurs pour Pâques, Une couronne pour décorer sa porte, des plantes vertes dans un bocal, genre jardin japonais ...

L'art de passer un bon moment tout en apprenant à disposer les fleurs avec élégance.

Le 18 MAI 2022 Océane, fleuriste à Vertus est venue nous apprendre comment faire une composition en hauteur et également comment cacher le contenant avec des feuilles. Encore un bon et agréable moment au milieu des Fleurs ; le dernier cours avant les vacances aura lieu le mercredi 22 JUIN à 14 H 00 dans la petite salle de la coopérative Les Coteaux de Champagne comme d'habitude. Nous remercions la commune ainsi que la coopérative Les Coteaux pour le prêt de cette salle, un petit goûter terminera la séance avant de reprendre en septembre ou octobre. Les personnes désireuses de s'essayer à l'art floral peuvent venir nous rejoindre pour découvrir cette activité. Le prix demandé correspond uniquement au remboursement des fleurs que nous réglons directement à Océane. La cotisation à l'association ne sera demandée qu'à la rentrée.

Pour tous renseignements sur l'art floral : Martine LERICHE
06.88.77.47.74

Martine LERICHE



ASSOCIATION ENSEMBLE



CUISINE

Une douzaine de personnes se retrouvent une fois par mois pour un après-midi cuisine. En principe, une entrée, un plat et un dessert sont préparés ; le dessert est souvent fait en double puisque nous en dégustons une partie avec le thé ou le café au moment du goûter.

Chacune remporte une part de chaque plat, et règle le prix coûtant des ingrédients utilisés pour la réalisation de ces plats.

Un bon après midi passé à cuisiner, à échanger sur différentes recettes et surtout un moment convivial où conversations sérieuses se mêlent aux rires.

Une sortie d'une ou de plusieurs journées est organisée chaque année début juillet ; cette année direction Commercy où plusieurs visites sont prévues. Les personnes désireuses de voir comment se passe un après-midi cuisine peuvent venir le mercredi 29 juin à 14 H 30 pour le prochain cours avant les vacances. La reprise aura lieu en septembre.

Les cuisinières seront heureuses de vous retrouver pour leur soirée soupes et tartes qui aura lieu le vendredi 30 septembre à 19h00 (ouvert à tous mais uniquement sur réservation).

Afin de fêter la chandeleur, les cuisinières de l'association ENSEMBLE se sont réunies autour d'un atelier crêpes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association ENSEMBLE d'OGER a eu lieu le lundi 25 avril 2022 dans la petite salle de la coopérative Les Coteaux de Champagne, 69 personnes avaient pris place.

La commune de Blancs Coteaux était représentée par Mr POPULUS, Mmes HERBELET, POIREL, et DESCOTES. Nous les remercions pour leur présence.

Après son mot d'accueil, la présidente Martine LERICHE a rappelé que Mme Christine HENRY, première présidente de cette association, nous avait quittée voilà bientôt un an juste après l'assemblée générale de 2021 ; Mme HENRY avait tenu cette fonction pendant 11 ans ; elle était également responsable des activités danse, manifestations et voyages. Les dernières années, elle n'avait gardé que l'activité danse country et catalane. Activité qu'elle aura pratiquée jusqu'au bout.

Les responsables de groupe sont venues ensuite présenter leur activité et présenter leur projet, 8 loisirs différents vous sont proposés :

- * Art floral, 1 fois par mois, Martine LERICHE
- * Créations manuelles, tricot, tous les lundis à partir de 14h, Marie Claire GALLOIS
- * Cuisine, 1 fois par mois, Martine LERICHE
- * Footing, marche, tous les dimanche matin à partir de 8h45, Claudine DUBOIS
- * Histoire d'Oger, tous les mardi soir, Jean Michel LEFEVRE, Catherine CHINCHILLA
- * Informatique, tous les mercredi soir à partir de 17h30, François LERICHE
- * Pétanque, Yann GROMAIRE et Yannick SIRET
- * Danse country tous les lundi soir à partir de 18h, Colette GRIMPET

“

Pour tous renseignements,
contactez Mme LERICHE au
03.26.57.97.73
martineleriche@orange.fr

La secrétaire Séverine LOBJOIS nous a relaté son compte rendu et ensuite, ce fut le tour de Aurore GUIDER, la trésorière de nous parler des comptes qui sont bons malgré la baisse d'adhérents.

La cotisation qui était de 10€ passera à 12€ l'an prochain ;

Cette assemblée s'est terminée par le verre de l'amitié accompagné de petits fours concoctés par le groupe cuisine, que nous remercions. Nous remercions les personnes du conseil d'administration, celles qui ne sont plus là, celles qui les remplacent.

ASSOCIATION ENSEMBLE

L'association « Ensemble » d'Oger comporte une section « Country »
 Si vous aimez danser, venez nous rejoindre seul(e) ou accompagné(e) tous les
 lundi soir à partir de 17h30.
 à la salle des Coteaux à Oger, pour vous initier à la danse Country. Les cours
 se font en toute simplicité et dans la bonne humeur.

Contact pour information et inscription : 03.26.57.95.97



JOURNEES DU PATRIMOINE VERTUS BLANCS-COTEAUX

“

Trois orgues dans trois lieux
 historiques de la ville



16 septembre 2022 de 8h30 à 16h30 pour les scolaires
 17 septembre 2022 de 14h à 16h tout public
 (Rdv de départ à la chapelle Saint Nicolas)



1. L'orgue pédagogique portable à la chapelle St Nicolas
 17 rue de l'Hôtel-Dieu
2. L'orgue Koenig dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville
 Ancien hôtel des Dames Régentes - place de la Mairie
3. L'orgue Aubertin dans l'Eglise St Martin de Vertus
 Classée Monument historique par son ensemble de trois cryptes



CIRCUIT « LA VERTUSIENNE » PR 139 ET CIRCUIT DES FALAISES PR 140

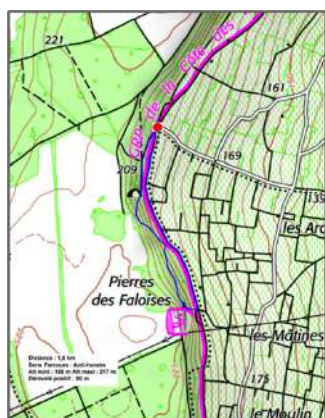
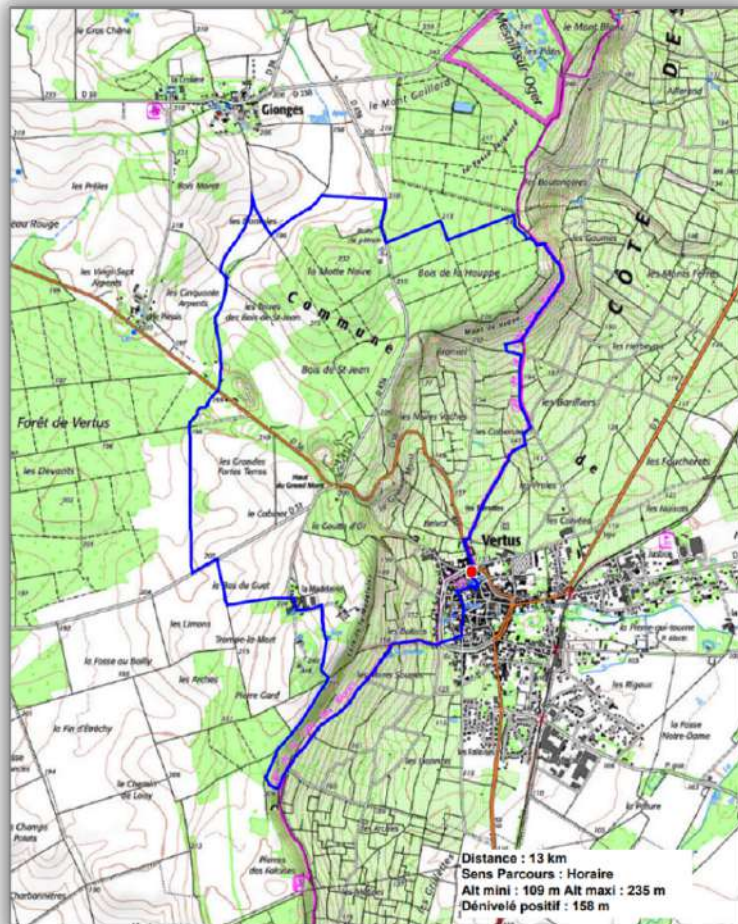
La Communauté d'Agglomération d'Épernay, concourt à la création d'un maillage de circuits de randonnées pédestres labellisés, valorisant les communes. Ces circuits ont pour objectif de valoriser le patrimoine et les paysages du territoire sous toutes ses formes :

Paysages, réserves naturelles et espaces forestiers, patrimoine historique, architectural et bâti.

Pour répondre à la demande des visiteurs et des habitants, ces circuits s'adressent à un public familial ou plus sportif. La qualité des circuits (balisage, entretien...) est une condition à leur labellisation par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP).

Pour la mise en place d'un nouveau circuit à VERTUS Blancs-Coteaux, une méthodologie a été mise en place :

- Contact avec la commune sur les motivations à créer un circuit et collecte des données
- Nomination d'un référent communal, en l'occurrence Christiane MAHAUT
- Mise en place d'une étude avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (espaces protégés, raccordements aux boucles existantes...), chemins publics privilégiés, convention de passage... D'autres acteurs peuvent être associés : ONF, Conservatoire Espaces Naturels Champagne (CENCA) etc.
- Validation du tracé et du nom des circuits par la commune : LA VERTUSIENNE (PR 139) et CIRCUIT DES FALAISES (PR 140).
- Implantation de l'implantation des panneaux de départ : sur l'espace public boulevard Jean Brion, près de la Porte Baudet, et au niveau du parking des Falloises.
- Signalétique conforme à la Charte Nationale de la FFRP, pose par l'Agglo Épernay.
- Entretien courant de l'itinéraire réalisé par la commune dans le cadre d'une convention tripartite, avec un dédommagement kilométrique prévu pour la commune.
- Vérification par le Comité Départemental de l'entretien et de la signalétique, prise en charge des interventions d'entretien simples.



Toutes les conditions ont donc été réunies et quelques membres de l'ALV encadrés par Antoine MAILLIOT chargé de mission au Tourisme à l'Agglo d'Épernay, ont proposé et parcouru les deux circuits qui ont été validés par la commune et la FFRP. Ils sont maintenant balisés et seront bientôt inaugurés, ils figureront sur le dépliant des différents circuits labellisés et édité par l'Agglo, ainsi que sur les applications numériques Cirkwi et Id Vizit. En voici ci-dessus les tracés.



CLUB DES LOISIRS D'OGER

Le Club des Loisirs a repris ses diverses activités.

Nous avons débuté l'année avec notre traditionnel concours de belote qui s'est déroulé le samedi 05 février à la salle des fêtes. 49 équipes se sont rencontrées amicalement et chacun est reparti avec un lot.

Le jeudi 10 février, nous nous sommes retrouvés dans notre salle pour une soirée chandeleur qui a été appréciée de tous.

Le samedi 12 mars, nous avons dégusté un couscous préparé par Charline aidée de quelques adhérents.

Le mercredi 11 mai, nous sommes allés visiter le matin : le musée Pressoria à Ay, suivi du repas au restaurant le 18 à Tours sur Marne . Nous nous sommes ensuite dirigés vers Fleury la Rivière pour visiter la Cave aux Coquillages. A notre retour, nous nous sommes retrouvés à notre salle autour d'un buffet froid offert par le Club à tous ses adhérentes et adhérents.

Le samedi 11 juin , le Club fête ses 45 ans. Nos invités et adhérents se sont retrouvés à la Ferme Saint Joseph autour d'un méchoui.

Comme vous le voyez notre Club a repris son activité à plein temps. Nous sommes 48 adhérents. La plus jeune adhérente vient de fêter ses 11 ans vient de Villers aux Bois, notre plus âgée ses 95 ans et habite Oger. Il n'y a pas d'âge pour nous rejoindre, il n'est pas nécessaire d'habiter Oger. Nos adhérents viennent de Vertus, du Mesnil sur Oger, Villers aux Bois , Mancy, Cramant. Nous nous réunissons tous les jeudis de 14 heures à 18 heures, nous jouons à la belote, au rami, au scrabble, à la crapette avec un goûter servi à 16 heures 00.

Si vous le souhaitez, venez nous rejoindre et découvrir nos différentes activités. Il suffit de contacter le Président, Monsieur Jean-Michel LEFEVRE en l'appelant au 06 31 03 39 37 ou la secrétaire Madame Ghislaine LESAGE en l'appelant au 06 83 52 43 40.

Ces journées sont réalisées grâce à la volonté et l'investissement des bénévoles du Club et nous les remercions.

Le Comité

Nous nous sommes retrouvés le 11 juin 2022, chez Ghislaine et Jean-Marie à la Ferme Saint Joseph pour fêter les 45 ans de notre Club.

Jean-Michel a accueilli les invités, les membres du Club. Il a présenté une rétrospective des premières années jusqu'à nos jours, remercié les personnes présentes pour le don de champagne, l'aide à la préparation (apéritif, entrée) apportée par les adhérents, notre cuisinier du jour.

François a présenté des photos de la création du Club à nos jours. Celles-ci seront exposées à notre salle.

La journée s'est déroulée dans une bonne ambiance, agrémentée des sketches de Yannick. Nous avons eu une petite pause car Marie-Thérèse a réalisé son rêve en s'envolant dans le ciel pour un saut en parapente. Les joueurs de belote, de rami n'ont pas hésité à sortir les cartes.



Nos prochaines manifestations :
 -Le vendredi 7 octobre, soirée LOTO
 -Le samedi 15 octobre, la potée champenoise
 -Le dimanche 20 novembre, repas de fin d'année
 -Le dimanche 11 décembre, marché de Noël



Le Club des loisirs fête ses 45 ans





NAC DE VERTUS

La saison se termine pour le NAC Vertus, Toute l'équipe est fière de ses nageurs qui ont pu défendre les couleurs du club durant cette année.

Natation Course :

Guillaume dès le début de saison s'est qualifié pour les échéances nationales et a pu participer aux :

Championnats de France - Nationale 2 :

- 3ème sur le 50 Brasse en Finale A
- 4ème sur le 100 Brasse en Finale A

Championnats de France Juniors 25m :

- 6ème sur le 50 Brasse en Finale B
- 8ème sur le 200 Brasse en Finale B

Championnats de France Elite :

- Engagé sur le 50 et 200 Brasse

Championnats de France Juniors 50m

- 3ème sur le 50 Brasse en Finale B
- 8ème sur le 200 Brasse en Finale B

Pour clôturer la saison, Guillaume participe aux Championnats de France Eté fin juillet à Amiens.



Natation Artistique :

Les filles de la section ont participé aux Challenge régionale à Mulhouse

· 3 duos était engagés :

Chez les jeunes, Alix et Kyra prennent la 3ème place

· Chez les juniors, doublé du NAC :

Tia et Laure se classent 3ème

Clara et Nausicaa se classent 1er

· Le ballet d'équipe junior représentée par Clara, Anaïs, Tia, Thais, Laure, Nausicaa se classent 1ère

· L'équipe jeune composé de Kyra, Alix, Flavie, Cali, Léane, Manon sont arrivées 5ème.

Et à la finale du challenge à Bruay la Buisnière :

· L'équipe jeune se classe 9ème

· Le duo Clara et Nausicaa se sont classés 4ème et le duo Laure tia 8ème

· Le ballet d'équipe junior se classent 1ère

Nous vous attendons dès le mois de septembre pour une nouvelle saison vous pouvez dès à présent vous préinscrire auprès de :

- David Vaudois pour la natation course au 06 80 53 20 21

- Nathalie DANAU pour la natation artistique au 06 15 54 61 36



PAINTBALL

KSD

La saison pour l'équipe KSD est finie. Elle a été riche en émotion, voici le résumé de notre parcours pour 2021/2022.

Grosse saison pour l'association paintball KSD champenois, après entraînement et compétition, l'équipe locale est championne de la ligue Champagne Ardenne en division D4 (3vs3) et D2 (5vs5).

La D2 fut le format choisi pour le championnat de France à Dreux. Pourquoi ce choix, afin d'affronter de grosses équipes françaises et de voir notre niveau (photo 2).

Il y a eu également la détection/ présélection U16 pour notre jeune joueuse POUYET Astrid pour rejoindre l'équipe de France. Elle passe la première étape avec succès mais malheureusement ne sera pas prise lors de la 2ème étape, il lui a manqué un peu d'expérience et d'agressivité pour prendre le

dessus sur des joueurs d'un niveau supérieur. Les entraînements vont s'intensifier et Astrid pourra retenter sa chance l'année prochaine (photo 1).

Cette année fut organisée sur notre site d'Oger, la coupe de la fédération U16. Une douzaine d'équipes se sont affrontées pour remporter le trophée et se qualifier pour le Championnat de France. (photo article).

Et pour conclure notre saison en beauté, le championnat de France, très bonne expérience avec cette nouvelle équipe pour une première en CDF en D2, nous n'avons pas su nous imposer et n'avons pas passé les qualifications pour aller en 1/4 de final.

Les entraînements vont reprendre pour la nouvelle saison.

Les personnes souhaitant nous rejoindre et pratiquer ce sport, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour toute information :
POUYET Nicolas
06 42 08 55 87





SAPEURS-POMPIERS DE VERTUS

Mi-Novembre / Calendriers

Après une distribution dans les boîtes à lettres l'an passé, en raison de la crise Covid, nous avons repris une distribution « normale » de notre calendrier annuel, depuis le 15 Novembre.

Pour consignes, les pompiers de Vertus devront bien sûr porter le masque et revêtir leur tenue de travail (pas de passage en civil), et pourront vous montrer, en cas de doute, leur carte officielle.

Un grand merci pour votre générosité de l'an passé (même recette que les autres années, malgré un contexte difficile et un recueil des dons au Centre de Secours)

Dans l'édition 2022, vous pourrez découvrir tous les agents avec leur activité professionnelle et leur grade respectif sur la même page.

Nous avons pensé également aux enfants avec des jeux insérés dans le calendrier.

27 Novembre / Décoration

A l'initiative de Sophie MATHIEU, infirmière au Centre de Secours, relayée par quelques mamans, les enfants des pompiers de Vertus sont venus décorer la caserne et les bureaux.

Une mission, sans défi...chaque enfant devait réaliser une décoration de Noël et la déposer avec les autres guirlandes et autres objets décoratifs.

Un petit goûter avec les futurs soldats du feu a clôturé cette fin d'après-midi récréative.

28 Novembre / Téléthon

En collaboration avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et l'Union Départementale des Pompiers de la Marne (UDSPM), nous avons parcouru 35 km à vélo en reliant Vertus à Chalons en Champagne (Centre de secours principal). Quatre courageux et quatre encadrants ont bravé le vent et le froid pour représenter notre Centre.

En effet, un fil rouge consistant à relier les différents centres de secours de la Marne à vélo, avait débuté le 16 Octobre pour se terminer le 03 Décembre au siège social du Sdis à Fagnières.

04 Décembre / Sainte Barbe

Nous avons célébré notre Sainte patronne le samedi 04 Décembre avec un programme bien chargé.

En fin de matinée, une délégation de cinq pompiers s'est rendue à la maison de retraite pour partager le verre de l'amitié et quelques friandises avec quatre anciens pompiers ayant exercé leur passion dans notre petit bourg.

Une initiative qui a ému et satisfait nos pensionnaires-pompiers de la résidence.

En fin d'après-midi, l'Assemblée Générale en présence de Mr PERROT a précédé un dépôt de gerbe à notre stèle du centre. Un moment pour se recueillir en mémoire des agents décédés en intervention ou en service commandé, en France, au cours de l'année 2021.

Nous avons assisté à la messe à l'église St Martin consacrée à Sainte Barbe, avant d'écouter les traditionnels discours et remise de médailles à la salle Wogner.

En présence des autorités, Mr Pascal DESAUTEL Président du Sdis, le Lieutenant-Colonel CHAPELOT Chef du Groupement Sud, Mr PERROT Maire de Blancs Coteaux, et le Commandant Bruno MATHIEU, Chef de Centre, cinq agents se sont vus remettre les médailles suivantes :

- Grand Or (40 ans) Sergent-Chef Christian RAJ
- Or (30 ans) Capitaine honoraire Jean-Luc RACLOT,



Lieutenant David MOUSEL et Adjudant-Chef Sébastien HERB

10 Ans Caporal-Chef Christophe PAUL

Nous avons mis à l'honneur un jeune retraité...

Le Capitaine honoraire Jean-luc RACLOT a pris sa retraite « pompiers » après trente années aux services des communes de Bergères (où il a exercé la fonction de chef de centre) et au centre de Vertus.

L'Amicale a profité de cette journée pour lui remettre différents cadeaux, et à son épouse Corinne, un magnifique bouquet de fleurs.

Après le verre de l'amitié offert par les récipiendaires (comme le veut notre tradition), un repas dansant avec orchestre a clôturé cette belle journée (le tout en respectant les protocoles Covid)

Interventions 2021

A mi-Décembre, nous sommes intervenus à 486 reprises.

Le secours à personnes représente en France la majorité des interventions, il faut noter une recrudescence des accidents de la circulation.

486 interventions réparties ainsi :

346 pour secours à personne

74 pour incendies

34 pour accidents sur la voie publique

33 pour opérations diverses (fuites d'eau, inondations, destructions d'hyménoptères, captures d'animaux errants)

Le Centre de Secours se compose de 31 sapeurs-pompiers, 6 femmes et 25 hommes, répartis en 3 principales équipes qui assurent leur garde une fois toutes les trois semaines minimum.

Nous intervenons sur Vertus et ses communes avoisinantes, mais également sur des secteurs limitrophes comme le secteur de Montmort, Fère Champenoise et Epernay, avec huit véhicules

d'intervention, dont deux ambulances et deux véhicules de lutte contre l'incendie.

Vœux

Le Chef de Centre, les Officiers, Sous-officiers et Hommes du Rang vous présentent leurs Meilleurs Vœux de Bonheur et de Santé pour l'année 2022.

David MILLARD

«J'entretiens mon trottoir !»

La commune vous remercie
pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

«Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation»
Règlement Sanitaire Départemental (art.32)

- ✓ Balayage
- ✓ Désherbage (arrachage ou binage)
- ✓ Démoussage

Venez essayer à la rentrée
KARATE DO VERTUS - salle tournesol 51130 VERTUS

Tradition
L'ESPRIT EST DANS MON GESTE
KARATÉ
Lundi soir
19h-20h

Fitness
MON PLAISIR ME DÉPASSER EN RYTHME
FIT BODY
Mardi et jeudi Soir
19h-20h

Découverte
L'ADVERSAIRE EST MON AMI
KARATÉ ENFANT
Samedi matin
10h-12h

SE RÉALISER AVEC LES ARTS MARTIAUX
f | t | d | FFKARATE.FR

karatedovertus@gmail.com – 06.68.24.94.31

F.F.KARATÉ



86ÈME CONGRÈS CANTONAL

Le jeudi 26 mai 2022, les sapeurs-pompiers du secteur de Vertus se sont réunis, à l'occasion de leur 86ème congrès cantonal.

L'occasion de saluer leur engagement et leur volontariat.

Cela faisait trois ans qu'ils ne s'étaient plus réunis, crise sanitaire oblige. Mais la tradition a fini par reprendre ses droits, lors du jeudi de l'Ascension. Le 86ème congrès des sapeurs-pompiers du secteur de Vertus s'est cette année déroulé à Vertus, commune de Blancs-Coteaux.

Après la traditionnelle messe en l'église Saint-Martin de Vertus, les soldats du feu se sont réunis, en fin de matinée sur la place de l'Hôtel de Ville. Les honneurs au drapeau ont été rendus, avant que soit mis en avant des sapeurs-pompiers pour leur ancienneté et leur dévouement. Le cérémonial, orchestrée musicalement par l'Harmonie des Chardonnay, s'est déroulé en la présence notable de Pascal Desautels, président du conseil d'administration du SDIS51, Charles de Courson, député de la Marne, le colonel Laurent Nicolay, directeur adjoint du SDIS 51, Annie Coulon, conseillère

départementale, et Pascal Perrot, Maire de Blancs-Coteaux.

Un défilé a traversé les rues du bourg, placé sous les ordres du Commandant Bruno Mathieu, chef du centre de secours de Vertus. Hommage a été rendu au monument aux morts de la commune, avant qu'un vin d'honneur ne soit servi à la salle Wogner. La journée s'est poursuivie par un repas officiel, un concert des Chardonnay et une grande soirée cabaret-dansant qui ont ravi les plus de 190 convives rassemblés au Hall des Sports.

Des soldats du feu mis à l'honneur.

Les adjudant-chefs Pascal Masset et Jacky Hery ont reçu la médaille de l'Union Départementale, échelon or, tandis que le sergent René Carlier s'est vu remettre l'échelon vermeille et le caporal Romain Dreit l'échelon argent. Le sergent-chef Thierry Millard a quant à lui reçu la médaille de l'Oeuvre des Pupilles, échelon argent.

Le Maire de Vertus Blancs-Coteaux, Pascal Perrot, a également été décoré : il s'est également vu remettre la médaille de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Marne, échelon vermeille. Les insignes de chef des centres communaux ont été remis par le colonel Nicolay, aux sergents Thierry Pichart et Reynald Balourdet, ainsi qu'au Caporal-Chef Yannick Foissy.



Petites villes de demain

Projet Petites Villes de Demain : Venez exprimer vos avis et vos propositions en ligne, de juillet à septembre, pour contribuer à la construction du Blancs-Coteaux de Demain

Depuis juin 2021, Blancs-Coteaux a été labélisé par le programme Petites Villes de Demain (PVD). Ce dispositif est une démarche venant l'Agenda Rural de 2019 (plan gouvernemental de soutien à la ruralité). Petites Villes de Demain permet aux villes de - 20 000 habitants ayant des fragilités de dévitalisation de conduire un projet de revitalisation des territoires et des centres-villes. Ainsi ce dispositif permet d'obtenir des aides en ingénierie et des aides financières provenant des différents partenaires du programme PVD pour faciliter la concrétisation du projet. Pour cela, depuis juillet 2021 nous travaillons conjointement avec les services de l'Agglomération d'Épernay et les différents partenaires du programme PVD.

Blancs-Coteaux et le centre-ville de Vertus subissent, depuis plusieurs années, des fragilités de dévitalisation (perte de population, dégradation des bâtiments, vacances résidentielles et commerciales...). Malgré tout, Blancs-Coteaux présente de nombreux atouts.

De manière concrète, le projet de revitalisation de Blancs-Coteaux aspire à contribuer au développement de son patrimoine territorial. En effet, le centre-ville accueille de nombreux éléments patrimoniaux (bâtiments, fontaines, lavoirs...) et de savoir-faire locaux (viticulture, champagnisation, céréaliculture, maraîchage...). De plus, plusieurs réflexions sont en cours sur la réhabilitation de l'ancien EHPAD de l'Hôtel Dieu, de l'ancienne école privée Saint-Charles et du silo agricole. Ce dernier sera délocalisé à l'horizon 2025, libérant ainsi 2 hectares de terrain. Quant à l'opération de réhabilitation de l'école du Vieux Moulin en 15 logements, celle-ci débutera fin 2022. Une réflexion est également menée sur les espaces publics et la nature en ville. « Le projet Petites Villes de Demain permet de concevoir une stratégie permettant de renforcer le caractère pittoresque de notre commune à court, moyen et long terme en renforçant son attractivité », Pascal Perrot.

Depuis la réunion de lancement du dispositif, le 6 septembre 2021, plusieurs réunions publiques de concertation ont eu lieu afin d'informer et de fédérer les habitants, les usagers et les acteurs locaux. « Nous ne pouvons pas faire sans les habitants et les acteurs du territoire », Pascal Perrot.

Pour revitaliser le commerce et l'artisanat, une concertation avec les commerçants et les artisans a également eu lieu le 15 novembre 2021 et d'autres réunions publiques ont suivi. Les élèves du collège Eustache-Deschamps vont également participer en apportant des propositions. En effet, le projet PVD concerne également les générations futures.

Afin d'aller encore plus loin dans ces réflexions, nous souhaitons expérimenter la mise en place d'une plateforme numérique de participation citoyenne pour que les habitants où les usagers de Blancs-Coteaux pourront exprimer des avis et des propositions pouvant contribuer à la planification finale du projet. Des versions papier de cette concertation seront également distribuées dans vos boîtes aux lettres. Cette première participation en ligne s'effectuera de début juillet à fin septembre 2022.

Il s'en suivra un évènement de participation festive et conviviale permettant d'expérimenter des animations dans le centre-ville de Vertus Blancs-Coteaux le samedi 8 octobre 2022. En lien avec la participation en ligne, cet évènement permettra aux participants de redécouvrir le patrimoine de leur territoire tout en donnant l'opportunité de s'exprimer des avis ou des propositions.

« Le projet Petites Villes de Demain nous concerne tous. Cette première participation en ligne et l'évènement de participation à venir dans notre centre-ville sont importants pour que nous puissions construire ensemble le Blancs-Coteaux de Demain à horizon 2030 ».

Pascal PERROT

Depuis juin 2021, Blancs-Coteaux a été labélisé par le programme "Petites Villes de Demain" (PVD). Petites Villes de Demain permet aux villes de - 20 000 habitants ayant des fragilités de dévitalisation de conduire un projet de revitalisation des territoires et des centres-villes.

Cette démarche est portée et animée conjointement par la Mairie de Blancs-Coteaux et Épernay Agglo Champagne.

Dans ce contexte, nous souhaitons conceptualiser un projet commun et partagé par tous. Ainsi, pour atteindre cette ambition, il est important de recueillir la parole des habitants et des usagers de Blancs-Coteaux. La participation citoyenne dans le projet Petites Villes de Demain est importante pour mieux contextualiser la pratique du territoire et du centre-ville de Blancs-Coteaux par vos pratiques et vos usages. Vos retours et votre perception sur votre commune permettront d'alimenter le projet PVD en cours de conceptualisation. Ce questionnaire est totalement anonyme et ne prendra que quelques minutes de votre temps.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation au projet "Petites Villes de Demain de Blancs-Coteaux".




Flashez le QR-CODE suivant :




Blancs-Coteaux.fr
ÉPERNAV
AGGLO CHAMPAGNE

Construisons ensemble le Blancs-Coteaux de Demain



Participez en ligne !
Du 1er juillet au 1er octobre 2022

Plus de renseignements
Tel : 05 78 01 02 54
Email : pvd-blancs-coteaux@epernay-agglo.fr



Concertation citoyenne pour le Blancs-Coteaux de Demain

« Projet Petites Villes de demain »

Généralité

1- DANS QUELLE TRANCHE D'ÂGE VOUS SITUEZ-VOUS ? (OBLIGATOIRE)

- 15-24 ans 25-39 ans 40-59 ans 60 ans et +

2- DANS QUELLE COMMUNE RESIDEZ-VOUS ? (OBLIGATOIRE)

.....

3- DEPUIS COMBIEN DE TEMPS HABITEZ-VOUS DANS LA COMMUNE ? (OBLIGATOIRE)

- de 2 ans 2 à 5 ans 5 à 10 ans + de 10 ans

4- QUEL EST VOTRE SECTEUR D'ACTIVITE PROFESSIONNEL ? (OBLIGATOIRE)

Étudiant / formation Salarié dans le public Salarié dans le privé Chef d'entreprise

Personne au foyer Retraité En recherche d'emploi

5- DANS QUELLE COMMUNE EXERCEZ-VOUS VOTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE ? (OBLIGATOIRE)

.....

6- SUR UNE ECHELLE DE 1 A 10, COMMENT EST APPRECIÉ LE CENTRE-BOURG DE LA COMMUNE ET DE SON TERRITOIRE ? (1 : aucun attrait, 10 : parfaitement agréable)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

7- VOUS PERSONNELLEMENT, COMMENT LE PERCEVEZ-VOUS ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Cadre de Vie

8- D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, COMMENT LE CADRE DE VIE SE CARACTÉRISE-T-IL À VOS YEUX À BLANCS-COTEAUX ? (OBLIGATOIRE)

- La proximité de la nature l'ambiance Ville / Village Le paysage viticole, agricole et forestier Le patrimoine historique

La forte présence de services et d'équipements sur la commune (commerces, éducation, santé, sport...)

9- QUELS SONT LES ELEMENTS QUI CONSTITUENT DES NUISANCES OU DES GENES DANS LA VIE QUOTIDIENNE DE LA COMMUNE ?
(OBLIGATOIRE)

- | | | | |
|--|--|--|--|
| <input type="radio"/> La circulation dans le centre-ville de Vertus ou sur le boulevard Paul GOERG | <input type="radio"/> Le stationnement au centre-ville de Vertus | <input type="radio"/> L'accès aux services et aux équipements | <input type="radio"/> L'accès aux commerces |
| <input type="radio"/> L'absence de voies douces (vélos et piétons.) | <input type="radio"/> L'accès à la santé et l'action sociale | <input type="radio"/> La dégradation de certains espaces publics | <input type="radio"/> Le manque de Nature dans le centre-ville |

10- COMMENT EVALUEZ-VOUS L'ETAT DES BATIMENTS DANS LE CENTRE-VILLE DE VERTUS ?

- Très bon état
 Bon état
 État moyen
 Mauvais état

11- SUR QUELLE THEMATIQUE LA VILLE DOIT-ELLE ATTACHER UNE IMPORTANCE PARTICULIERE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE ? (OBLIGATOIRE)

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Équipements scolaires | <input type="radio"/> Rénovation de l'habitat ancien |
| <input type="radio"/> Équipements culturels | <input type="radio"/> Mise en valeur du patrimoine bâti |
| <input type="radio"/> Équipements sportifs | <input type="radio"/> Communication |
| <input type="radio"/> Transport | <input type="radio"/> Mise en valeur de la nature et des espaces verts |
| <input type="radio"/> Offre commerciale | <input type="radio"/> Autres : |

Mobilités et Déplacement

12- À QUELS LIEUX VOUS DEPLACEZ-VOUS AU QUOTIDIEN ? (OBLIGATOIRE)

- LIEU DE TRAVAIL,
- ÉCOLE,
- COMMERCES DU CENTRE-VILLE DE VERTUS,
- COMMERCES DE LA PERIPHERIE DE VERTUS,
- LIEUX SPORTIF,
- ETANG DES CHANTEREINES,
- FALLOISES,
- SERVICE PUBLIC (MAIRIE, FRANCE- SERVICE...)
- SERVICES DE SANTE.

13- COMMENT EVALUEZ-VOUS LA CIRCULATION PIETONNE ET CYCLISTE DANS LE CENTRE-VILLE DE VERTUS ? (OBLIGATOIRE)

- Satisfaisant
 A améliorer
 Dangereuse

14- COMMENT EVALUEZ-VOUS L'OFFRE DE TRANSPORT ALTERNATIF A LA VOITURE SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMERATION D'EPERNAY ?
(OBLIGATOIRE)

- Satisfaisant
 A améliorer
 Mauvaise

15- COMMENT EVALUEZ-VOUS L'OFFRE DE STATIONNEMENT DANS LE CENTRE-VILLE DE VERTUS ? (OBLIGATOIRE)

- Satisfaisant A améliorer Mauvaise

16- COMMENT QUALIFIEZ-VOUS LA CIRCULATION DANS LE CENTRE-VILLE DE VERTUS ? (OBLIGATOIRE)

- Satisfaisant A améliorer Mauvaise

Commerces, Services et Equipements

17- FREQUENTEZ-VOUS LES COMMERCES PRESENTS DANS LE CENTRE-VILLE DE VERTUS ? (OBLIGATOIRE)

- Très régulièrement régulièrement rarement Très rarement Non

18- FREQUENTEZ-VOUS LE MARCHÉ DU BOULEVARD PAUL GOERG LE MARDI MATIN ? (OBLIGATOIRE)

- Très régulièrement régulièrement rarement Très rarement Non

19- COMMENT EVALUEZ-VOUS L'OFFRE COMMERCIALE DU CENTRE-VILLE DE VERTUS ? (OBLIGATOIRE)

- Satisfaisante A améliorer Mauvaise

20- COMMENT EVALUEZ-VOUS LE NIVEAU DE SERVICES ET D'EQUIPEMENTS DE LA COMMUNE ? (OBLIGATOIRE)

- Satisfaisant A améliorer Mauvais

21- POUR VOUS, QUE MANQUE-T-IL SUR LA COMMUNE ? (OBLIGATOIRE)

→ EN TERMES DE COMMERCES :

→ EN TERMES DE SERVICES ET D'EQUIPEMENTS :

Environnement et biodiversité

22- PENSEZ-VOUS QUE LA NATURE ET LES ESPACES VERTS SOIENT SUFFISAMMENT MIS EN VALEUR SUR LA COMMUNE ? SI NON, AVEZ-VOUS DES SUGGESTIONS A PARTAGER ? (OBLIGATOIRE)

.....

23 – SAVEZ-VOUS QU'IL EXISTE 7 SOURCES SOUS LE CENTRE-VILLE DE VERTUS DONNANT NAISSANCE A LA BERLE (RUISSEAU) ? (OBLIGATOIRE)

- Oui Non

24 – PENSEZ-VOUS QUE L’EAU EST UN ELEMENT IMPORTANT A PRENDRE EN COMPTE DANS LA REVITALISATION DU CENTRE-VILLE DE VERTUS ? (OBLIGATOIRE)

Oui Non

POURQUOI ? :

25- PRECISEZ 3 LIEUX DE LA COMMUNE QUE VOUS APPRECIERIEZ ET POURQUOI ?

1: _____

2: _____

3: _____

26- À L’INVERSE, CITEZ 3 LIEUX QUE VOUS N’APPRECIERIEZ PAS OU QUI MERITENT D’ETRE MIS EN VALEUR ET POURQUOI ?

1: _____

2: _____

3: _____

Utopie et participation au projet Petites Villes de Demain

27- DE MANIERE UTOPIQUE, QUEL TYPE DE VILLE REVERIEZ-VOUS HABITER ?

Une ville Nature Une ville festive Une ville patrimoniale

Une ville participative Une ville ludique Une ville sans voiture

Autre, précisez :

28 - SERIEZ-VOUS PRET A VOUS INVESTIR DANS UN CHANTIER PARTICIPATIF AVEC LES HABITANTS POUR CONTRIBUER A LA TRANSFORMATION DE VERTUS ET DE BLANCS-COTEAUX ? (OBLIGATOIRE)

Oui Non

29- REMARQUES SUPPLEMENTAIRES :



HARMONIE MUNICIPALE

les chardonnay

Voici pour l'année 2022/2023, les dates d'inscriptions, la date du calage d'emploi du temps avec les professeurs, les disciplines enseignées par l'école de musique BLANCS-COTEAUX sachant que les inscriptions continueront jusqu'au mois d'octobre et la date de la porte ouverte de l'école de musique.

Dates d'inscriptions :

- Mercredi 7 septembre de 10h à 20h
- Jeudi 8 septembre de 10h à 17h00
- Vendredi 9 septembre de 10h à 15h

Date du calage d'emploi du temps avec les professeurs :

Vendredi 9 septembre à 18h30

Salle à l'école de musique

Disciplines enseignées :

Trompette, Saxophone, Flûte, Piano, Percussions, Batterie, Trombone, Baryton, Formation Musicale, Formation Musicale Adultes, Eveil Musical, Initiation Musicale, Clarinette, Guitare électrique, Guitare sèche, Synthétiseur, Chant, Guitare Basse pour débutant, Orchestre Junior, Orchestre d'Harmonie, Ensemble de Cuivres, Ensemble de musique actuelle, enregistrement maquette audio, mixage, mastering, Studio mobile, MAO.



Renseignements d'adresser à l'école de musique BLANCS-COTEAUX
03 26 58 67 21 Ecole de musique BLANCS-COTEAUX
06 80 88 74 26 Directeur M. BOUTILLIER Vincent

Inscriptions jusqu'au mois d'octobre
Portes ouvertes école de musique le 24 septembre de 14h à 16h dans les locaux de musique rue de l'hôtel de ville à Vertus

FOCUS ENTREPRISES

3 commerces de la commune déléguée de Vertus à découvrir !



L'épicerie **Rapid'Market**, ouverte depuis bientôt 5 ans, située 1 rue Gambetta au cœur de Vertus Blancs Coteaux, vous propose : fruits et légumes de saison (fraises, abricots, pommes, tomates,...), un rayon frais où vous pouvez trouver des produits laitiers, des surgelés, charcuterie, sandwich, boissons fraîches,...mais aussi des produits secs (pâtes, riz, lentilles, conserves), des produits d'hygiène, de l'épicerie sucrée (bonbons, gâteaux secs,...), tout pour l'entretien et le nettoyage ainsi qu'un rayon boisson diversifié.

Jocelyne et Abdel vous accueillent du lundi au samedi de 8h à 14h et de 15h30 à 22h, fermeture hebdomadaire le mardi.

Vous y trouverez un service de proximité qui comprend la livraison à domicile en fonction de vos besoins.

Pensez à déposer vos bouchons plastiques chez Rapid'Market, pour les recycler. Avec l'association les « **Bouchons d'Amour** » vous contribuerez à aider à l'achat de fauteuil roulant, vous permettrez d'aménager des véhicules pour faciliter la vie face au handicap, voire même soutenir des aides humanitaires.

Rapid'Market



27 paniers



Marine vous accueille du mardi au samedi de 9h30 à 12h15 et de 14h30 à 19h, le mercredi de 9h30 à 12h15 et de 14h30 à 18h30, 27 boulevard Paul Goerg à Vertus Blancs Coteaux.

Retrouvez des produits locaux, des produits secs (pâtes, lentilles,...), des biscuits, confitures, terrines,...

Pour mieux vous servir une gamme de produits frais : viande, fromages et yaourts régionaux, charcuterie, fruits et légumes de saison.

Des idées cadeaux à confectionner sur mesure selon vos goûts, vos envies et votre budget (thé, bière, cosmétiques,...).

Ouverture d'un bar éphémère l'été pour déguster les produits de la boutique des **27 Paniers**, les vendredis et samedis de 10h à 19h.

Roxan vous accueille au 22 rue Thiers dans le centre de Vertus Blancs Coteaux.

Passionnée par les massages et par le monde de l'esthétique, le salon « **Massages des 9 Mondes** » résulte d'un concept lié autour de ces deux univers : la détente et la beauté.

-Pour la détente, 16 massages vous sont présentés sur la carte (à retrouver au salon).

-Pour les soins esthétiques, les prestations proposées vont du soin du visage, au maquillage, à la manicure jusqu'aux épilations,...

Technicienne de la peau, Roxan vous propose également des produits cosmétiques français à la vente et vous conseillera en fonction de votre type de peau.

Possibilité d'offrir des cartes cadeaux, de bonnes idées de détente ou pour des soins !

Massages des 9 Mondes



Juin 2022 / LETTRE D'INFORMATION



Blancs-Coteaux

demain

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

EDITO

Mesdames et Messieurs, chers amis,

L'élaboration de notre plan local d'urbanisme (PLU) entre dans une nouvelle phase. Dans une première étape, le diagnostic des caractéristiques communales et des contraintes qui s'y attachent et la mise en évidence des enjeux à venir, ont permis de définir les axes d'actions possibles pour l'avenir. Au terme de cette période de diagnostic, nous entrons désormais dans l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.). Ce projet vise à arrêter les grandes orientations d'urbanisme à long terme, avec en filigrane la préservation de l'environnement. Le P.A.D.D. sera l'épine dorsale de notre projet d'urbanisme communal.

Pascal PERROT



Volet obligatoire du rapport de présentation des documents d'urbanisme, l'Etat Initial de l'Environnement contribue à la construction du projet de territoire par l'identification des enjeux à travers différentes thématiques environnementales : paysages, milieux naturels, ressource en eau, patrimoine, déchets, énergie, etc.

La prochaine étape

La prochaine étape de notre travail va consister à établir le zonage et la réglementation de l'application du droit des sols, en déterminant « où ? » et « comment ? » construire, sur l'ensemble de la commune. Prenons, ensemble, le temps de la réflexion pour écrire l'avenir de notre territoire.

RENSEIGNEMENTS

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne
 Direction Aménagement & Urbanisme
 03 26 56 47 10 - urbanisme@epernay-agglo.fr

Lettre d'information éditée par la Commune de Blancs-Coteaux - Directeur de la publication : Pascal PERROT - Rédaction et Crédit Photographies : Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne, Ville de Blancs-Coteaux, Geoportail © IGN - Réalisation graphique : Laurence Guesdourm

La Trame Verte et Bleue

Un dispositif pour préserver l'environnement

La trame verte et bleue (TVB) est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales de circuler, s'alimenter, de se reproduire, de se reposer ... et assurer ainsi leur cycle de vie. Elle joue un rôle essentiel pour la préservation de la biodiversité, capital naturel aujourd'hui menacé. Le Code de l'Urbanisme prévoit ainsi que les collectivités doivent prendre en compte la préservation et la restauration des continuités écologiques dans leur document de planification tel que le PLU.



Ainsi, l'intégration de la Trame Verte et Bleue dans les documents d'urbanisme répond à plusieurs objectifs fondamentaux :

- Lutter contre l'érosion de la biodiversité
- Maintenir ou renforcer des services écosystémiques tels que le stockage du carbone, la dépollution des eaux et de l'air, le rafraîchissement par le couvert végétal, la réduction des risques naturels, la gestion des pluies...

Mais aussi...

- Améliorer le cadre de vie en offrant des lieux de détente et de bien-être pour les riverains
- Rétablir les liens entre les habitants et la nature
- Préserver la qualité du paysage

Un appel à agir en faveur de la biodiversité

La trame verte et bleue s'appuie sur la participation de l'ensemble des citoyens, chacun à son niveau (État, élu, chef d'entreprise, membre associatif, particulier...), en ville comme à la campagne. Chacun peut contribuer à préserver et à remettre en bon état des continuités écologiques par de multiples actions très simples. Il s'agit par exemple de trier ses déchets et de favoriser le compostage, d'adopter des pratiques d'entretien naturelles pour son jardin, de bannir les pesticides, de préserver les ressources en eau, de privilégier les clôtures végétales, de prendre soin des insectes, d'installer des nichoirs à oiseaux chaque action compte.



Le PADD pour une attractivité du territoire renouvelée

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a pour objectif global d'exploiter au mieux les atouts de la commune pour assurer un aménagement urbain de qualité et permettre un développement équilibré à moyen et long terme. Le PADD expose les intentions et les projets de la commune pour les années à venir et permet de définir un véritable projet politique auquel pourront se référer tous les prochains projets d'aménagement du territoire. Le PADD constitue également la base sur laquelle seront établies les règles de constructions s'imposant à chacun.

Le défi de la commune consiste donc à poursuivre son développement en composant avec son bâti existant et en préservant son environnement. Dans ce cadre, la stratégie de développement durable de la commune s'articule autour de 4 grands axes.

Dès maintenant, pour toute question ou suggestion concernant l'avenir de Blancs-Coteaux, une adresse mail à votre disposition : urbanisme@epernay-agglo.fr

Le PADD

AXE 1- METTRE EN VALEUR LES ELEMENTS REMARQUABLES DU TERRITOIRE

Riche d'un patrimoine naturel, agricole et forestier important, Blancs-Coteaux possède de nombreux atouts environnementaux. Avec un tiers de son territoire occupé par des milieux forestiers remarquables, la commune possède une biodiversité particulièrement riche et variée. Le territoire se distingue ainsi par une trame verte (forêts, friches, landes, prairies...) et bleue (rivières, étangs, marais...) qui structure ses paysages.

Afin de mettre en valeur ces éléments remarquables du territoire, la commune a choisi de définir au travers de cet axe, des principes d'aménagement pour protéger l'environnement et préserver le paysage, tout en proposant un cadre de vie qualitatif



AXE 2- RECONQUERIR LES CENTRE-BOURGS ET DEVELOPPER UN CADRE DE VIE DE QUALITE

Avec son vaste territoire réparti sur plus de 65 km², Blancs-Coteaux offre un cadre de vie agréable et dispose de nombreuses ressources au service de sa population. La proximité des espaces naturels, la richesse du patrimoine architectural, la présence de nombreux équipements sociaux, de sport, de loisirs, une offre de logements conséquente, une bonne accessibilité sont autant d'atouts qui font de Blancs-Coteaux un pôle structurant à l'échelle du bassin de vie et participent à son attractivité résidentielle.

Toutefois, la population de Blancs-Coteaux diminue depuis déjà quelques années en partie due à un solde migratoire négatif, et la commune connaît par ailleurs des phénomènes de vieillissement à l'instar du territoire national. Ainsi, cet axe du PADD définit des principes d'aménagement permettant de préserver et renforcer son attractivité en se forgeant une identité propre. Il s'agit de conforter les équipements publics et les commerces de proximité en répondant aux besoins des habitants, de requalifier les espaces publics sous-utilisés ou mal exploités, ou encore d'optimiser les transports et les stationnements.

Projet d'Aménagement et de Développement durables

AXE 3- CONFORTER L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE DE LA COMMUNE



Blancs-Coteaux constitue un pôle d'attraction pour de nombreux villages des alentours, disséminés sur le plateau de la Brie et en plaine champenoise. L'offre commerciale et artisanale y est importante et variée et les services publics ou encore équipements de santé sont également très attractifs pour les communes environnantes. Par ailleurs, les activités agricoles, viticoles et vinicoles sont solidement implantées sur le territoire avec la présence de nombreuses exploitations et maisons de Champagne qui sont autant de pourvoyeurs d'emplois.

Afin de conforter cette attractivité économique et touristique, la commune a choisi, à travers cet axe, d'affirmer le rôle de pôle structurant de Blancs-Coteaux au sein du bassin de vie. Il s'agit de dynamiser son économie et ses filières déjà ancrées sur le territoire, mais aussi de développer son activité touristique en s'appuyant sur ses atouts patrimoniaux et environnementaux ou encore de renforcer son activité agricole diversifiée.



AXE 4 - FIXER DES OBJECTIFS CHIFFRES DE MODERATION DE LA CONSOMMATION DE L'ESPACE ET DE LUTTE CONTRE L'ETALEMENT URBAIN

La préservation des territoires passe par une gestion économe de l'espace et une limitation de l'étalement urbain, qui induit pour la collectivité des coûts en réseaux, en dessertes, ou encore des coûts de collectes...

Il s'agit aujourd'hui de privilégier le renouvellement urbain et de mettre en adéquation l'offre et les besoins en termes d'accueil de population et d'activités, en favorisant la densité et en prenant en compte les enjeux agricoles en périphérie de l'urbanisation.

Cet axe du PADD doit permettre à la commune d'analyser ses capacités de densification et de mutation des zones d'urbanisation existantes et de fixer, sur la base de projections démographiques cohérentes, des objectifs chiffrés de modulation de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Blancs-Coteaux,
un projet partagé
pour notre territoire

Parce que le PLU doit être une démarche concertée, tous les habitants, associations et autres personnes intéressées sont invités à participer à l'élaboration du PLU au cours des réunions publiques organisées par la Mairie ou en laissant leurs suggestions et avis dans le registre disponible à la Mairie de Blancs-Coteaux durant toute la durée de la procédure.

JUMELAGE - PARTNERSCHAFT

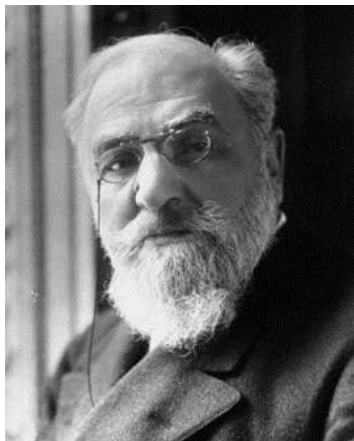
27-28-29 MAI 2022




Pour cette 56ème année de jumelage, Vertus recevait nos amis du Bammental, les 28 et 29 Mai dernier après 4 longues années d'interruption dues au Covid

Nous avons accueilli nos correspondants à la salle des mariages et avons continué par la visite de la chapelle de l'Hôtel Dieu avec ses vitraux rénovés.

Ce week-end d'Ascension a été notamment consacré à la découverte des villages qui forment désormais Blancs-Coteaux au sein de la ville nouvelle et de leurs illustres habitants.



A **OGER**, première halte : partant de la Mairie en direction de l'Eglise, nous avons pu admirer les vitraux offerts par la famille de Léon Bourgeois, prix Nobel la paix pour la création de la Société des Nations (ancêtre de l'ONU). **Léon Bourgeois** a habité et est décédé en 1925 à Oger.



Dans le jardin souvenir de **sœur Odette Prévost**, martyre du XXème siècle, assassinée à Alger en 1995, nous avons pu admirer un merveilleux paysage.



GIONGES fut notre deuxième halte.

Depuis les Jardins du Château de la Crolière, nous avons pu présenter l'**académicien Daniel Rondeau** et relater la vie de **Miss Dolan**, qui a recueilli de nombreux jeunes entre les deux guerres et jusqu'en 1954 lorsque la bienfaitrice fit don de sa propriété à l'association des œuvres rurales.

Yvette Lundy, décédée à 103 ans en 2019, résistante de la seconde Guerre mondiale, a été notre trait d'union entre OGER et GIONGES.

Elle est née à Oger et a été secrétaire de Mairie et Institutrice à Gionges.

Un de ses messages à la jeunesse est encore d'actualité de nos jours :

« J'ai été écouté par des milliers d'enfants et d'adolescents, attentifs émus, curieux, révoltés, jamais incroyables. Je leur ai dit : Ne laissez jamais personne vous bourrer le crâne d'idées toutes faites ! Réfléchissez par vous-même avec votre tête et votre cœur. »



Avant de revenir à Vertus pour un buffet convivial, **VOIPREUX** nous a permis de découvrir le menhir néolithique élevé non loin du Pagus romain ; et de jouir d'un apéritif dansant autour de l'étang de Voivreux.



L'après midi du Samedi a été dédié à la musique, avec un double concert donné par l'**Orchestre Symphonique de Bammental** « BSO » dirigé par Ingo Schluetchermann et l'**Harmonie municipale** « les Chardonnay » dirigée par Vincent Boutillier : deux heures de pur ravissement pour les oreilles.



JUMELAGE - PARTNERSCHAFT

27-28-29 MAI 2022



Nos amis allemands n'étaient pas venus seuls, **une délégation de Demitz Thumitz**, la ville de l'ex Allemagne de l'est avec laquelle Bammental est jumelée, les accompagnait.

Ils n'étaient pas non plus venus les mains vides : le maire **Holger KARL** a offert, au nom de Bammental, un banc en bois sculpté représentant l'union entre les deux communes et portant les blasons des deux villes.

La soirée s'est joyeusement déroulée, jusque tard dans la nuit ; chacun échangeant qui en allemand, qui en français ; le tout dans une ambiance festive et conviviale.

Après un déjeuner en familles, allemands et français se sont quittés, non sans se promettre de se retrouver en Allemagne dès que possible, mais au plus tard en 2024.

Si vous souhaitez être famille jumelée, ou participer aux joies du jumelage, vous êtes bien entendu les bienvenus et vous pouvez vous faire connaître auprès d'Isabelle MAILLARD, adjointe au maire de Blancs-Coteaux, Présidente de la Commission JUMELAGE.



Dimanche matin, la **chorale allemande Liederkranz** a animé la messe dominicale de ses chants.



Après deux saisons en demi-teinte en raison des contraintes sanitaires

Les choristes furent heureux de se retrouver dès septembre dernier pour une nouvelle saison que tous espéraient complète et réussie. Et ce fut bien le cas, avec 48 choristes inscrits, nous avons pu maintenir nos répétitions toutes les semaines et proposer trois concerts au cours de l'année, accompagnés au piano par Dominique TABOUREAUX.

Grâce à la patience et la persévérance de notre chef de chœur, Yohann LOGNON, le répertoire s'est étoffé et diversifié, notamment avec la reprise de succès récents. Sans délaisser les chants classiques, comme ceux qui furent proposés lors de notre concert de Noël en décembre dernier à l'église St Martin devant un public toujours aussi nombreux.

Les mois suivants ont été consacrés à l'apprentissage et la mise au point de succès de la jeune génération de la variété française, dont l'harmonisation entre les quatre pupitres s'est révélée très exigeante. Nous avons pu les présenter au public d'abord à Fèrebrianges le 11 juin lors de notre concert de printemps dans une église belle et lumineuse. Nous avons ensuite retrouvé le public vertusien le 21 juin à la salle Wogner dans le cadre de la Fête de la musique avec la participation de la chorale « Chœur en portée » de DIZY.

Toujours à VERTUS, deux jours plus tard, « le Tourdion » a participé au concert donné par la chorale du collège Eustache Deschamps : une belle occasion de collaboration entre jeunes et adultes par la chanson.

En raison des incertitudes liées à la crise sanitaire, il n'a pas été possible de recevoir la chorale de Romans qui nous avait accueillis en 2019. Mais ce n'est que partie remise....pour 2023, espérons-le !

Avec les vacances d'été, les choristes vont se reposer avant de commencer une nouvelle saison dès début septembre pour les premières répétitions du mardi soir dans l'espoir de rencontrer d'autres chorales de la région ou d'ailleurs...sans oublier notre désormais traditionnel concert de Noël.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas à consulter notre site internet ou à nous contacter. Nous sommes notamment à la recherche de ténors afin d'équilibrer les pupitres.

Marie Brigitte POUGEOISE

ACTIONS POUR LA BIODIVERSITÉ

Blancs-Coteaux, commune nouvelle depuis le 01/01/2018, est la fusion de 4 communes Vertus, Oger, Voipreux et Gionges représentant un territoire de 6500 hectares.

Blancs-Coteaux, commune nouvelle depuis le 01/01/2018, est la fusion de 4 communes Vertus, Oger, Voipreux et Gionges représentant un territoire de 6500 hectares. La réunion de ces 4 communes est une richesse en soi car cela multiplie les différents enjeux d'actions environnementales en regard des différences territoriales, paysagères, topographiques et historiques. C'est un atout pour envisager différentes actions tournées vers la protection de la nature et notamment la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau.

Pour illustrer cette volonté de s'inscrire dans une démarche environnementale pour la protection et préservation du vivant, nous vous présentons 3 réalisations parmi beaucoup d'autres s'inscrivant dans cette démarche.

- La réalisation de compost avec nos déchets
- La création de haies vives
- La réalisation de l'arboretum et du sentier pédagogique



LA REALISATION DE COMPOST AVEC NOS DECHETS

La commune de BC s'étendant sur 4 communes, le potentiel de déchets verts par les tontes et les tailles est d'importance. Au vu de toute cette matière première, il nous est apparu indispensable de valoriser tous ces déchets verts et a donc conduit à la réalisation d'un compost.

Ainsi, les déchets de tonte, les feuilles ramassées, les broyats de fleurs et les tailles d'arbres et arbustes servent à l'élaboration du compost. Tous ces déchets sont broyés, compostés et réintroduits pour lutter contre les adventices. Ce compost est utilisé comme apport de fond pour les plantations de haies et d'arbres. Il est épandu régulièrement sur les plates-bandes et est utilisé pour les plantations potagères du jardin pédagogique.

Pour la session 2020/2021, 25 m3 de terreau composté ont été réintroduits, 60 m3 de broyats de végétaux ont servi pour le paillage des massifs et des haies, 290 sapins de Noël ont été broyés et récupérés en point de collecte pour compostage.

L'obtention d'un bon compost nécessite une attention suivie, le compost devant être remué régulièrement. Cela nécessite de la patience, il faut en effet attendre 2 ans pour une bonne homogénéisation qui garantira la qualité du compost. Il faut aussi s'équiper en conséquence par l'achat d'un broyeur de végétaux qui est un matériel onéreux.

Cette organisation en interne supprime les frais de coût de transport et de destruction dus à une entreprise spécialisée et conforte le souci d'économie d'énergie liée à l'évacuation des déchets. Le manque de place étant toujours un problème récurrent, le broyage se faisant en allant réduit le souci du stockage de volume de déchets.

Le point le plus positif est surtout la revalorisation de nos déchets en une transformation naturelle d'apport de matières organiques lors des plantations. C'est un cercle vertueux qui s'inscrit dans le cycle du vivant. Dans un but d'aide citoyenne et pour favoriser une prise de conscience, des mises à disposition de plate-forme pour le broyage des végétaux sont proposées 3 fois par an à destination des habitants.

CREATION DE HAIES VIVES

Dans le cadre de la trame verte, nous avons implanté des haies vives avec 2 objectifs différents.

Pour la première implantation, l'idée de départ était de relier Vertus à Voipreux par une voie de circulation douce. Une piste cyclable et piétonne avait déjà été réalisée pour partie et s'arrêtait au panneau de Vertus. Cette voie de circulation douce, dans un souci de continuité et de liaison, s'est donc poursuivie jusqu'à Voipreux.

Pour favoriser la biodiversité en bord de route et dans un souci de plaisir et d'esthétisme, l'idée de la création d'une haie vive et arbustive a vu le jour, créant ainsi une délimitation entre la voie de circulation douce et la chaussée, sans empiéter sur la voie de circulation routière. Différentes essences ont été sélectionnées pour assurer un visuel végétal tout au long de l'année.

La seconde implantation de haies vives marque la séparation entre les champs et les structures sportives du tennis et du skate-park pour offrir une protection végétale.

Lorsque les haies seront bien implantées, elles seront peu consommatrice d'eau. Nous utiliserons bien sûr notre compost pour le paillage au pied des plantations. La floraison, une grande partie de l'année, favorisera la pollinisation et sera une niche de biodiversité pour les insectes. Ces haies sont également propices à la nidification des oiseaux de petites tailles. La haie longeant la voie douce renforce la protection avec la route car très visible et offre un cheminement agréable et arboré.



LA REALISATION DE L'ARBORETUM ET DU SENTIER PEDAGOGIQUE

L'arbre étant le poumon vert nécessaire à la vie, l'idée à cette sensibilisation a induit le projet de l'arboretum. Dans le but de sensibiliser le public à la découverte des arbres et au plaisir des promenades en forêt, un arboretum, agrémenté d'un sentier pédagogique, a vu le jour en 2019 sur le plateau entre Vertus et Le Plessis. Cet arboretum recense plus de 80 espèces d'arbres et d'arbustes implantés en lisière de notre forêt communale. Des panneaux explicatifs accompagnent le cheminement. Ce site, en bordure de route, est facilement accessible. Des tables et bancs faits dans les essences des arbres plantés dans l'arboretum font la liaison entre le visuel de l'arbre, sa vie et son utilité qui prolonge son existence dans le quotidien.

Un sentier pédagogique de 2 km traversant la forêt communale fait découvrir les différents biotopes grâce à des plaquettes éducatives dans l'objectif de la sensibilisation à l'environnement. Ce site allie plusieurs objectifs. Lorsque les arbres se seront développés, ce site offrira d'agréables balades tout en découvrant de manière ludique mais pédagogique les différentes essences d'arbres et d'arbustes. C'est aussi la possibilité de s'inscrire dans une démarche de tourisme vert et d'accroître la diversité des essences. Ce site est bien sûr sous tendu à une attention constante et maîtrisée pour la bonne croissance des plantation arboricoles.





MFR DE VERTUS

En cette fin d'année scolaire qui approche, la MFR de Vertus s'apprête à dire aurevoir à sa directrice.

L'Assemblée Générale du Vendredi 13 Mai a permis de mettre en lumière les différents projets pédagogiques réalisés sur l'année 2021 tels que le projet Papier théâtre des élèves de 4ème ; le projet émotions des secondes SAPAT ou encore les projets « Citoyen du monde » de nos CAPa1 et l'exposition photo « Entre Glace et Feux » de nos terminales SAPAT.

A la suite de cette belle Assemblée accompagnée des membres de la MFR, de parents d'élèves, d'apprenants ainsi que de M GALLERON (Président de la Fédération Territoriale Marne-Ardennes-Meuse) et M DE COURSON (Député de la 5e circonscription), le Président de la Maison, M COLLIGNON a tenu à adresser ses remerciements à Mme BAILLOT-OUY, directrice de la Maison Familiale de Vertus.

Après plusieurs années au sein de l'établissement, Cécile BAILLOT-OUY s'envolera très prochainement vers la Polynésie Française, pour un nouveau défi professionnel au sein du réseau des MFR. C'est l'occasion pour elle d'enrichir son parcours d'expériences professionnelles, accompagnée des siens et ce pour une durée de 3 ans.

Par cette occasion, la Maison Familiale accueillera Mr Marc THEVENIN dès le 1er Août en tant que nouveau directeur. Tout droit venu de l'Aube, il exercera les mêmes missions que Mme BAILLOT-OUY.

La Maison Familiale souhaite une belle aventure à sa directrice et la bienvenue à M THEVENIN.

Maurine HARO,
Apprentie chargée de communication



Citoyen du monde
MFR DE VERTUS - SÉNÉGAL



CIRQUE À L'ÉCOLE BLANCHE DE NAVARRE



Venue du cirque Rubis à l'école Blanche de Navarre

Le cirque Itinérant de la Marne s'est installé du 9 au 20 mai à l'école; Les élèves ont découvert les arts du cirque: découverte des origines du cirque, activités circassiennes sous forme d'ateliers, mise en place du spectacle final.



Nous souhaitons un bon anniversaire à Madame Solange Lattuada pour ses 101 ans



Réception à la Mairie de Blancs-Coteaux pour honorer, M Daniel Rondeau élu à l'Académie française le 6 juin 2019 au fauteuil n° 8

INFORMATIONS DIVERSES



TOUR DE FRANCE FÉMININ 2022

Pour vivre l'évènement en toute sécurité !

→ L'affluence des spectateurs sur la route du Tour et le passage de la course entraînent d'inévitables difficultés de circulation. Informez-vous sur les horaires de passage de la course et les itinéraires conseillés (www.marne.gouv.fr).

EN ATTENDANT LE PASSAGE DES COUREUSES

- **Ne vous installez pas à la sortie d'un virage**, où la visibilité est plus faible.
- **Faites attention aux véhicules organisateurs** : les spectateurs risquent d'être surpris par des voitures isolées qui précèdent, traversent ou suivent la caravane publicitaire, souvent à vive allure.
- **Soyez extrêmement vigilants**, particulièrement sur les routes sans trottoir. Ne laissez pas les enfants sans surveillance. Évitez les jeux de balle ou de ballon.
- **Hydratez-vous en cas de forte chaleur** et surtout, hydratez les enfants en bas âge. Il est recommandé de prendre des boissons fraîchissantes non alcoolisées, des chapeaux, ainsi que de s'appliquer régulièrement de la crème solaire.

LORS DE L'ARRÊT DE LA CARAVANE ET DU PASSAGE DES COUREUSES

- Restez derrière les barrières de sécurité s'il y en a.
- Respectez les consignes données par les policiers, gendarmes.
- Surveillez vos enfants et tenez-les constamment par la main.
- Tenez vos animaux domestiques en laisse et loin du bord de la route.
- Écartez-vous le plus possible de la chaussée. Les accotements non stabilisés ou le ras du trottoir peuvent être utilisés par les coureuses.
- Ne changez pas d'emplacement au dernier moment.
- Ne courez pas à côté des coureurs et n'aspergez pas les coureuses.
- N'agitez pas de banderoles au-dessus des coureuses.
- Photographes ou vidéastes, faites vos prises de vue en retrait de la chaussée. Vous risquez d'être trompés par votre objectif sur la distance réelle vous séparant des véhicules ou des coureurs.

AU MOMENT DE QUITTER LE TOUR

Lors de la dispersion, pour que tout se déroule au mieux, respectez les consignes des forces de police et de gendarmerie.

Ne cherchez pas à emprunter une voie avant que l'intégralité des coureuses et des véhicules qui les accompagnent s'oient passés.

Si vous avez consommé des boissons alcoolisées pendant l'attente, passez le volant à une personne restée sobre !

INFORMATIONS DIVERSES



**Ateliers numériques
à France services
Epernay Agglo Champagne**

Initiation et perfectionnement

Découverte de l'outil informatique
(ordinateur, souris, clavier...)

Utilisation des équipements
numériques (impression, scan,
copies...)

Navigation et recherche
sur Internet

Création d'une boîte mail,
avec envoi et réception d'un mail

Organisation de dossiers et
rangement de fichiers

Réalisation d'une démarche
administrative sur Internet

Les jeudis matin
de 9h à 10h30
et de 10h30 à 12h

Inscription obligatoire
au 03 26 52 69 46
ou 06 08 73 63 92



Maison de Communauté à Blancs-Coteaux
10, rue des Loriots - Vertus
www.epernay-agglo.fr

**la carte grise
à portée de clic!**

DU NOUVEAU
pour mes démarches



Marché du terroir 2022

le 1er dimanche du mois
de 14h à 18h
au moulin de Saint Joseph

**marché de producteurs
et d'artisans locaux**

visite libre de la chèvrerie

3 avril*, 1er mai, 5 juin, 3 juillet, 7 août,
4 septembre, 2 octobre*, 6 novembre

* fête de la tonte de 10h à 18h

Respectez nos mesures
sanitaires en vigueur

ne pas fêter sur la voie publique

Séverine LOBJOIS
Ferme Saint Joseph - OGER
51190 BLANCS COTEAUX
lemohair.saintjoseph@gmail.com

suivez les actualités sur les réseaux :
le moulin de Saint Joseph
marché du terroir à Oger

**BOURSE D'ÉCHANGES
MULTI-COLLECTIONS**

Sur le même site :
Salle Omnisports et Salle Tournesol

31^e
ANNIVERSAIRE

Vendredi 11 Novembre 2022

50^{ème} ANNIVERSAIRE
PHILATÉLIE

BLANCS COTEAUX
Capitale Mondiale de la Capsule

VERTUS

Renseignements
et Inscriptions au
06 48 35 36 26
ou bien par mail
multicollectionsvertus@gmail.com

De 9h00 à 18h00

Capsules - Fèves - CPA - Thème Champagne...

PARTICIPATION : 1 MUSELET SOUVENIR 1^{er} JOUR : 3€

Organisation : Amicale Laïque Section Philatélie

Venez découvrir l'ensemble de nos gammes :
- Viti-Vini (matériel de cave, œnologie...)
- Jardinage (arrosage, plantes, terreau, barbecue...)

Compas - 18 rue de l'abbaye - 51130 VERTUS
Également sur internet : www.groupe-compas.com - www.compas-market.fr

TU

Blancs- Coteaux

